

Per-Henrik Norman

Mémoire au Comité sénatorial des transports et des communications sur le projet
de loi C-48, Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers

Le 31 mars 2019

LA CÔTE NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE et HAIDA GWAI, UN PRÉCIEUX HÉRITAGE
Au fil des années où j'ai pêché, exploré et profité des eaux sur la côte Nord de la Colombie-Britannique, j'ai appris à apprécier cet endroit spécial. À cette latitude, la terre et la mer créent des conditions propices à une grande biodiversité et à un environnement riche pour l'activité humaine. Cet endroit est particulièrement adapté aux loisirs, à l'observation de la faune, à la découverte, à la réflexion, au renouvellement ainsi qu'à de nombreuses activités compatibles de petites entreprises.

Il s'agit d'une magnifique région, perfection mûrie pendant des millions d'années, que le Canada se doit de soigner et de conserver.

Le moratoire relatif aux pétroliers, le projet de loi C-48, est une mesure de protection nécessaire, car le bitume dilué ravage les milieux marins lors de déversements.

LE TRANSPORT DU PÉTROLE PAR LES EAUX DE LA CÔTE NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
COMPORTE BIEN DES RISQUES

Il est absolument nécessaire de contrôler de nombreux facteurs tout au long de l'acheminement dans toutes les conditions météorologiques, de jour comme de nuit, pour transporter le pétrole en toute sécurité par grands pétroliers (TGTB) dans des voies navigables côtières restreintes, le détroit d'Hécate et l'entrée Dixon. Or, bien des choses peuvent aller de travers.

Citons quelques exemples de facteurs de risque : le trafic maritime voisin, les décisions prises à des moments critiques, l'efficacité du remorquage de navires par câble, la disponibilité du personnel et les qualifications, la langue et la communication, les possibilités de défaillances à bord, les effets indésirables composés, le temps et la visibilité.

Il serait irréaliste de croire qu'il n'y aura aucune situation d'urgence provoquée par l'exploitation de superpétroliers sur la côte Nord de la Colombie-Britannique. En fait, la probabilité qu'un grand déversement se produise se rapproche de la certitude en vingt ou trente ans.

FIN DES CARBURANTS FOSSILES

C'est le début de la fin pour les carburants fossiles. La consommation prédominante du charbon, du pétrole et du gaz naturel est déjà chose du passé à cause des effets indéniables du changement climatique, de la diminution rapide de ces ressources et des dommages que leur extraction cause de plus en plus à la terre et à l'océan; le Canada pourrait bien faire figure de proue dans la transition vers une économie libérée des carburants fossiles.

Les gens dont le moyen de subsistance dépend d'une production de carburants fossiles en fin de parcours seront les premiers en lice pour des emplois dans l'industrie émergente des nouveaux carburants, de l'énergie et des réseaux électriques.

Les très grands consommateurs de carburants comme les lignes aériennes et le réseau ferroviaire devraient appuyer à juste titre la mise au point de carburants écoresponsables. Les sociétés pétrochimiques, fortes de leur expertise et de leurs ressources, devraient être les pionniers du développement et de la production à grande échelle de carburants adaptés.

Je vous prie d'appuyer le projet de loi C-48.

Sincères salutations,

Per-Henrik Norman
102, rue Braun
Kitimat (Colombie-Britannique) V8C 2J2
Téléphone : 250-632-5342
Courriel : phnorman@gmail.com